

Image not found or type unknown



Sarl avec mon frere et je suis caution de la maison

Par **sophie58**, le **08/02/2014** à **22:50**

bonjour, je suis en sarl avec mon frere et je me suis porte caution de ma maison lors de notre credit, hors nous ne nous entendons plus et les affaires vont mal, nous devons environs 1600000 euro a la banque;j'aimerais savoir si je peux me retirer caution de ma maison, et qui contacter pour le faire et combien celà coute de plus mon frere m'a demander que je lui vende mes parts que devient la maison dans ce cas. merci pour votre reponse